

## Confidentiel

### Blanquer soigne ses inspecteurs



R. Gaillard/Réa

Via un arrêté, le ministre **Jean-Michel Blanquer** améliore le traitement des cadres de l'Education nationale avec une hausse des différentes primes que peuvent toucher les inspecteurs d'académie et de l'éducation. Le complément indemnitaire lié « à la manière de servir » est établi entre 4725 et 6710 euros par an.

